

Formulaire à retourner à :

croapl@croapl.org

ou

**Conseil de l'Ordre des architectes
des Pays de la Loire**
17 rue La Noue Bras de Fer
44200 NANTES

Demande de radiation

Je soussigné(e) :

Adresse personnelle :

Téléphone personnel : Email personnel :

Inscrit(e) à l'Ordre sous le n° national :

Demande à ne plus être inscrit(e) au Tableau de l'Ordre des Architectes.

Merci de préciser la ou les raison(s) de votre démission :

- Départ à la retraite
- Difficultés financières
- En lien avec l'obligation de se former
- Raisons médicales
- Votre activité ne relève pas du recours obligatoire à l'architecte
- Départ à l'étranger
- Autre (précisez) :

J'atteste sur l'honneur :

- que depuis le, je n'exerce plus aucune activité professionnelle, quelle qu'elle soit, pouvant engager ma responsabilité au sens de l'article 16 de la loi sur l'architecture ;
- que je n'utiliserai plus le titre d'architecte ou d'agréé en architecture ;
- que je me réinscrirai au Tableau de l'Ordre avant toute reprise d'une activité relevant du recours obligatoire à l'architecte.

Je sollicite l'honorariat pour bénéficier du titre « Architecte Honoraire ».

NB : Joignez obligatoirement à ce formulaire une lettre de motivation (pas plus d'un feuillet A4) expliquant votre parcours et votre souhait de bénéficier de ce titre honorifique. L'honorariat est réservé aux architectes qui n'ont fait l'objet d'aucune sanction disciplinaire et d'aucune radiation administrative pour défaut d'assurance, qui sont à jour de leur cotisation ordinale et qui comptent au moins quinze années d'inscription à l'Ordre. Les titres « Architecte Honoraire » ou « Agréé en architecture Honoraire » ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins professionnelles.

Fait le à

Signature (obligatoire)